

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE
du 11 juillet 2023, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
 - 1.1. Approbation de l'ordre du jour
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
 - 2.1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
 - 2.2. Autorisation de signature - Entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge
 - 2.3. Expropriation de parties des lots 2 713 659 et 2 713 662 du cadastre du Québec - Désistement de l'avis d'expropriation publié le 31 mai 2021 sous le numéro 26 351 131 et de l'avis d'expropriation modifié publié le 17 juin 2021 sous le numéro 26 416 389
3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
 - 3.1. Dépôt de la liste des employés embauchés par le directeur général
 - 3.2. Embauche d'un appariteur - Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
 - 3.3. Autorisation de signature - Lettre d'entente numéro 2023-08 - Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 4345
 - 3.4. Autorisation de signature - Contrat de travail de la coordonnatrice aux revenus - Service des finances et des technologies de l'information
 - 3.5. Politique de conditions de travail des cadres - Modification de l'échelle salariale 2023
 - 3.6. Nomination au poste de chef de division eaux et bâtiments - Service des travaux publics
 - 3.7. Fin de la période d'essai et obtention de la permanence de madame Mélanie Caron à titre d'adjointe exécutive à la Direction générale
 - 3.8. Nomination d'une chargée d'administration - Service d'urbanisme et du développement durable
4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
 - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1er au 30 juin 2023
 - 4.2. Autorisation de signature - Convention d'aide financière par le ministère des Affaires municipales - Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) - Volet 1 - Construction des ateliers municipaux (dossier numéro 2030232)
 - 4.3. Dépôt - Certificat attestant du résultat de la procédure d'enregistrement - Règlement numéro 450 décrétant une dépense et un emprunt de 6 759 000\$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures de drainage, de voirie et d'éclairage sur les rues

Bernard, Lucien et Deneault, entre la route Édouard-VII et la rue Benoît, ainsi que le paiement d'honoraires professionnels s'y rapportant

5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 5.1. Reconnaissance d'un organisme - Ligue des cadets de l'air du Canada (Québec et Vallée de l'Outaouais) - Escadron 811 La Prairie - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes

6. SERVICES TECHNIQUES

- 6.1. Rejet de soumissions - Mise aux normes de l'éclairage du terrain de baseball du parc Gérard-Laframboise - Appel d'offres public GEN-2023-15
- 6.2. Approbation de modifications au contrat d'Excavation Civilpro inc. – Prolongement des réseaux d'égout et d'aqueduc et station de pompage (Lots 3 et 7) – Appel d'offres public GEN-2022-05
- 6.3. Approbation de modifications au mandat de GBI Experts-Conseils inc. – Fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis et surveillance des travaux – Lot 2 – Construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées – Appel d'offres GEN-2020-01

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1. Octroi de contrat - Fourniture et livraison de blocs de béton - Appel d'offres public TP-2023-20
- 7.2. Autorisation de signature - Entente relative à l'entretien hivernal de la route Édouard-VII (La Prairie) et de la montée Monette

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 9.1. Dérogation mineure DM-2023-023 – rue Gorges-Henri (lot 2 714 296 du cadastre du Québec) – Boucle de virage, profondeur et superficie de lots
- 9.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-024 - 95, rang Saint-Claude - Lot 2 266 353 du cadastre du Québec - zone A-216
- 9.3. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-027 - 1007, route Édouard-VII - Lot 1 914 049 du cadastre du Québec - zone I-02
- 9.4. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-032 - 260, 264, 268 et 272, rue de la Chevalerie - Lots 6 482 520 à 6 482 523 du cadastre du Québec - zone AH-220
- 9.5. Avis de motion - Règlement numéro 508-02 modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin:
 - 1) d'ajouter des critères relatifs à la hauteur du rez-de-chaussée dans les secteurs à développer, industriel, Deux-Rives, Édouard-VII, De Gaulle Sud/Daniel, de mixité commerciale et résidentielle et dans le secteur des îlots déstructurés à desservir;
 - 2) d'ajouter des critères relatifs à l'emplacement des accès véhiculaires et des allées d'accès dans les secteurs à développer, industriel, Deux-Rives, De Gaulle Sud/Daniel,

- dans le secteur des îlots déstructurés à desservir, dans le secteur des faubourgs du noyau villageois et pour les bâtiments désignés;
- 3) d'assujettir les aménagements pour véhicules dans les secteurs Édouard-VII et de mixité commerciale et résidentielle;
 - 4) d'assujettir les zones H-120 et H-121 aux objectifs et critères applicables au secteur des faubourgs du noyau villageois;
 - 5) d'ajouter des critères d'évaluation pour l'agrandissement ou la modification d'un bâtiment principal et pour assujettir la construction d'un nouveau bâtiment principal et les opérations cadastrales dans le secteur des faubourgs du noyau villageois
- 9.6. Adoption - Projet de règlement numéro 508-02 modifiant le règlement numéro 508 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin:
- 1) d'ajouter des critères relatifs à la hauteur du rez-de-chaussée dans les secteurs à développer, industriel, Deux-Rives, Édouard-VII, De Gaulle Sud/Daniel, de mixité commerciale et résidentielle et dans le secteur des îlots déstructurés à desservir;
 - 2) d'ajouter des critères relatifs à l'emplacement des accès véhiculaires et des allées d'accès dans les secteurs à développer, industriel, Deux-Rives, De Gaulle Sud/Daniel, dans le secteur des îlots déstructurés à desservir, dans le secteur des faubourgs du noyau villageois et pour les bâtiments désignés;
 - 3) d'assujettir les aménagements pour véhicules dans les secteurs Édouard-VII et de mixité commerciale et résidentielle;
 - 4) d'assujettir les zones H-120 et H-121 aux objectifs et critères applicables au secteur des faubourgs du noyau villageois;
 - 5) d'ajouter des critères d'évaluation pour l'agrandissement ou la modification d'un bâtiment principal et pour assujettir la construction d'un nouveau bâtiment principal et les opérations cadastrales dans le secteur des faubourgs du noyau villageois
- 9.7. Adoption - Second projet de règlement numéro 501-15 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de reconnaître un droit acquis sur la marge d'un bâtiment principal ayant été réduite suivant l'expropriation ou la vente d'une partie de parcelle à des fins d'intérêt public
- 9.8. Adoption - Second projet de règlement numéro 501-16 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'étendre à l'ensemble du territoire l'exemption sur les normes applicables aux parcelles pour une opération cadastrale identifiant une partie d'un bâtiment ou d'un terrain rendu nécessaire par une déclaration de copropriété de type vertical ou de type horizontal faite en vertu du Code civil du Québec et dans laquelle déclaration, seul le ou les bâtiments ou terrains peuvent faire l'objet de parties exclusives
- 9.9. Adoption - Second projet de règlement numéro 501-17 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin, pour la zone H-120:
- 1) d'autoriser la construction de duplex et de triplex;
 - 2) d'y réduire les marges avant applicables
- 9.10. Adoption - Second projet de règlement numéro 501-18 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de limiter la superficie de plancher brute totale des bâtiments utilisés exclusivement aux fins d'un usage de la catégorie "Biens, services et bureaux" et des bâtiments utilisés exclusivement à des fins de bureaux
- 9.11. Adoption - Règlement numéro 504-01 modifiant le règlement 504 sur la gestion de l'urbanisme afin :
- 1) de modifier la nature des documents ou renseignements supplémentaires exigés pour la délivrance d'un permis de construction ou d'opération cadastrale relative à une parcelle de terrain contaminé;
 - 2) d'exempter certains types d'opérations cadastrales de l'obligation de céder gratuitement une superficie de terrain ou de verser une somme déterminée à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeu, espaces verts et écoles;

3) de permettre au Directeur du Service d'urbanisme et du développement durable de déterminer le type et les modalités de la contribution pour fins de parcs, terrains de jeu, espaces verts et écoles, en fonction de la superficie du projet de lotissement

9.12. Autorisation de signature - Protocole d'entente concernant le développement domiciliaire Campeau

9.13. Autorisation de signature - Promesse d'achat - Quartier Galia

10. Divers

10.1. Varia

10.2. Informations de monsieur le maire

10.3. Période de questions

10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE

10.4.1. Levée de la séance